

Conseil d'établissement

Réunion 2020-2021-6

Date : le mardi 15 juin 2021
Heure : 19 h
Endroit : Rencontre Teams

PROCÈS-VERBAL

Présences :

- Mmes Odette Fortin, Marie-Hélène Roy, Nancy Flamand, Nadine Vézina, Caroline Guay, Stéphanie Beaumont, Nathalie Garneau, Julie Turgeon, Geneviève Fortin-Boudreault et Carine Boivin, substitut de Camille Lamontagne.
- Monsieur Sylvain Bilodeau

Absences :

Mmes Camille Lamontagne, Catherine Ferland

| | |
|-----------|---|
| 1. | MOT DE BIENVENUE |
| | Madame Fortin souhaite la bienvenue aux membres présents et présente Madame Catherine Bégin, directrice de l'école des Écrivains dès le 1 ^{er} juillet prochain. Madame Bégin se présente. |
| 2. | LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| | Madame Turgeon fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun point à ajouter, mais l'ordre du jour reste ouvert au besoin. Proposée par Sylvain Bilodeau APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ |
| 3. | APPROBATION ET SUITES DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MAI 2021 |
| | Madame Turgeon fait la lecture du procès-verbal. Quelques corrections doivent être apportées : Point 3 20 avril 2021 Point 5.1 : Corriger le mot orthopédagogique par orthopédagogie Les suivis suivants sont faits : 5.3 <u>Horaire continu pour le mercredi 23 juin</u> Il est difficile pour les élèves en faculté de musique de se présenter lors de la cérémonie des remises de diplômes. 6.2 <u>Mot de la direction</u> La vérification des ancrages a été faite. Il est vrai que ceux-ci sont plus petits qu'il ne devrait être, mais en raison du bassin de rétention, le CSS refuse de mettre la grandeur exigée. Par contre, de nouveaux ancrages ont été installés et sont plus solides. Les buts ont été déplacés également pour aider à la stabilisation. |

7.1 Covid-19

Sept élèves iront se faire vacciner le 16 juin en compagnie d'Annie Parent, éducatrice spécialisée. Ils se rendront en autobus scolaire au PEPS de l'Université Laval. Madame Odette ira également en voiture au cas où il y aurait des élèves qui présenteraient des malaises.

9 Mot du représentant au comité de parents

Il y aura 14 médailles de persévérances qui seront remises les 18, 21 et 23 juin, directement dans les classes.

Proposée par Nathalie Garneau

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ:-20-21/41

4. MOT DU PUBLIC

Pas de public.

5. POINTS DE DÉCISION ET/OU INFORMATION

5.1 Adoption du budget 2021-2022

Madame Fortin donne les explications du budget de l'année scolaire 2021-2022. Comme ce budget se doit d'être équilibré, les revenus et dépenses sont expliqués. Ce budget peut faire l'objet de modifications durant l'année et sont suivies de près par Sylvie Côté des ressources financières. Il sera présenté à Madame Bégin.

Proposée par Nadine Vézina

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ:-20-21/42

5.2 Fournitures scolaires et factures aux parents pour 2021-2022

Madame Fortin explique les factures scolaires pour la prochaine année. Il y a quelques corrections à apporter dans certaines listes suite aux exigences du MEQ.

Explorateur : enlever la pâte à modeler

Pour les listes des 5^e et 6^e année, il faudra enlever les couvre-visages.

Les marques sont à titre indicatif seulement. Précision concernant le coût pour les photocopies, les feuilles doivent être utilisées pour écrire, découper...sinon c'est l'école qui doit payer. Il est difficile de prévoir le nombre de photocopies exactes par matière, car cela diffère d'une personne à l'autre selon le type d'enseignement, la clientèle, etc.

Pour les cahiers d'exercices, ils doivent être utilisés à 80 % au minimum. Les frais chargés respectent le maximum établi, soit :

- 75 \$ pour le primaire et classes Petit Prince;
- 37,50 \$ pour le préscolaire;
- 32,50 \$ pour le préscolaire classe Petit Prince.

Proposée par Geneviève Fortin- Boudreault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ:-20-21/43

| | |
|------------|---|
| 6. | POINTS D'INFORMATION |
| | <p>6.1 <u>Mot de la responsable du service de garde</u></p> <p>La tarification pour les élèves sporadiques reste la même pour l'an prochain.</p> <p>Le sondage pour le mois d'août est parti. Les parents ont jusqu'au 18 juin pour le retourner.</p> <p>Le service de garde fermera à 16 h le 23 juin, mais restera ouvert pour les parents qui en auront besoin au-delà de 16 h.</p> <p>Le personnel dressera le bilan de l'année lors de leur dernière rencontre. Malgré la pandémie, il y a eu beaucoup de points positifs avec toute l'équipe. Le bilan sera remis à la direction et à Madame Turgeon.</p> <p>6.2 <u>Mot de la direction</u></p> <p>Le plan de relance demandé par le MESS a fait en sorte qu'il y a changement dans quelques journées pédagogiques pour l'an prochain. Ces changements ont des conséquences sur la fin des étapes, donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première communication se fera le 17 novembre; • Premier bulletin le 26 janvier; • La deuxième communication le 20 avril; • Le deuxième bulletin aux journées pédagogiques de fin d'année. <p>Madame Boudreault-Fortin se questionne sur l'effet de la pandémie sur les élèves. Il y a un léger impact sur les élèves du 1^{er} cycle. Au 2^e cycle, il y a un impact réel et les exigences devront être moins élevées en début d'année. Quelques élèves sont en difficulté académique. Quant au 3^e cycle, quelques élèves sont en difficulté. Les enseignants ont remarqué que les élèves qui ont continué à faire de la lecture durant le confinement ont eu moins de difficulté durant cette période.</p> <p>Le MEQ devrait émettre le document sur le « savoir essentiel » d'ici la fin juin.</p> |
| 7. | AUTRES POINTS |
| | Aucun point. |
| 8. | DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE |
| | Prochaine réunion du conseil d'établissement au mois de septembre. |
| 9. | MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS |
| | Madame Guay informe les membres de la nomination de Madame France Deschênes, nouvelle protectrice de l'élève qui a un mandat de 3 ans. Lors de la dernière rencontre, il a été surtout question de la pandémie, des groupes fermés, de la formation pour les membres du Conseil d'établissement. La dernière réunion est le 16 juin. |
| 10. | MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ |
| | Madame Ferland est absente. |
| 11. | LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE |
| | <p>Avant d'officialiser la levée de l'assemblée, les membres tiennent à souligner le départ de Madame Fortin et la remercier pour ses précieux services durant ces 14 années. La levée de l'assemblée se fait à 20 h 04.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> |
| | CÉ:-20-21/44 |

Odette Fortin
Directrice